

GRAND REGIONAL CCE D'OCCITANIE 2022



OCCITANIE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Grand Régional CCE d'Occitanie 2022

CIRCUIT D'EXCELLENCE ET DE DETECTION «JEUNES»

Le Comité Régional d'Équitation OCCITANIE propose un circuit régional « d'Excellence et de détection Jeunes » en Concours Complet d'Équitation (CCE)

Ce circuit régional, permettra de valoriser les cavaliers de compétition, de détecter les Jeunes cavaliers, en leur permettant de se préparer et de se qualifier aux grandes échéances nationales, en participant à des compétitions «exdoor» labellisées sur le territoire régional. Les étapes labellisées Grand Régional par le CRE OCCITANIE ont un coefficient de 1,5 pour la computer liste nationale FFE.

Un classement « Jeunes » dédoublé dans chaque épreuve est également exécuté. Chaque niveau d'épreuve technique correspondant à une classe d'âge.

Ama 3 classement dédoublé « Minime et moins »


Ama 2 classement dédoublé « Cadet et moins »

Ama1 classement dédoublé « Junior et moins »

Ama Elite classement dédoublé « Jeune Cavalier et moins »

Pour le calcul des points « Jeunes », des coefficients seront appliqués suivant l'indice d'épreuves qu'ils courent.

Liste des épreuves obligatoires devant figurer à l'avant programme : Pro 2, Amateur Élite, Amateur 1, Amateur 2, Amateur 3 et Amateur 4.

 <p>CCE</p>	<p>1 Classement Amateur :</p> <p>Cumul de points sur les différentes épreuves courues du circuit, tout indice confondus.</p>	<p>1 Classement Jeunes :</p> <p>Cumul de point suivant barème et coefficient appliqués (voir le détail en annexe).</p>	<p>1 Classement Ecurie :</p> <p>Cumul de points des trois meilleurs cavaliers de l'écurie. (+ de 30 écuries ont au moins 3 cavaliers qui courent le GR)</p>
--	--	--	---

Le Comité Régional d'Équitation s'engage à apporter aux Organisateurs des étapes du Grand Régional, une communication et un soutien financier.

Dans le cadre du partenariat, les Organisateurs des étapes du Grand Régional mettent tout en œuvre pour que les étapes de ce circuit soient d'excellente qualité et les plus valorisantes possibles. L'accueil des participants sera privilégié et un apéritif de bienvenue sera offert aux participants, partenaires et officiels.

Dans le cadre du partenariat, les Organisateurs des étapes du Grand Régional s'engagent à respecter le présent cahier des charges et à accueillir les stands des « Partenaires Officiels » sans autre contrepartie que celles définies ci-dessous.

Un service médical répondant aux normes fédérales devra être mis en place. La présence d'un médecin urgentiste est souhaité.

I/ Constitution des avant-programmes des concours étape du « Grand Régional » :

- Nom du concours : « Ville Grand Régional Occitanie »,
- Les programmes devront être validés 6 semaines avant parution sur FFECOMPET par le CRE Occitanie,
- La présidence du concours est sous la responsabilité de l'organisateur,
- La présidence du jury est confiée de préférence à un Juge d'Occitanie,
- Un nombre suffisant de Juges Assesseurs, dont dans la mesure du possible une partie d'Occitanie,
- Un Chef de Piste de préférence d'Occitanie devra figurer à l'avant programme et être présent comme Chef de Piste titulaire ou Chef de Piste assistant. Il sera prévu au minimum un titulaire et un assistant à l'avant programme en CCE.

- Des conditions techniques pourront être requises en fonction des spécificités à la demande des Commissions régionales de la discipline.

Nom des épreuves du « Grand Régional et du Grand Régional Jeunes » :

- Les Partenaires Officiels du « Grand Régional » devront bénéficier d'une épreuve à leur nom parmi l'ensemble des épreuves proposées durant le concours étape du Grand Régional.
- L'épreuve Am 4 ou équivalent sera appelée « GP commission CCE Occitanie » ; le nom d'un autre partenaire pourra y être associé.
- L'épreuve Am 3 ou équivalent sera appelée « GP des Exposants », le nom d'un autre partenaire pourra y être associé.

- L'épreuve Am 2 ou équivalent sera appelée « GP de la DRJSCS » (Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale), le nom d'un autre partenaire pourra y être associé.
- L'épreuve Am 1 ou équivalent sera appelée « GP CNDS » (Centre National pour le Développement du Sport), le nom d'un autre partenaire pourra y être associé.
- L'épreuve Am Élite ou équivalent sera appelée « GP de la Région Occitanie », le nom d'un autre partenaire pourra y être associé.
- En CCE, l'épreuve Pro2 ou équivalent sera appelée « GP du Comité Régional d'Équitation d'Occitanie », le nom d'un autre partenaire pourra y être associé.

II) Limitation du nombre des engagés en CCE.

Prix des engagements, invitations, dotations et répartitions des prix des épreuves du «Grand Régional » :

- Pro 2 :
Engagement max 110 € - Dotation : libre
- Am Elite :
Engagement max 80 € - Dotation : libre
- Am 1 :
Engagement max 70 € - Dotation : libre
- Am 2 :
Engagement max 60 € - Dotation : libre
- Am 3 :
Engagement max 55€ - Dotation : libre
- Am 4 :
Engagement max 50 € - Dotation : libre

Il n'y a pas d'engagement particulier à faire pour les épreuves Jeunes. Les concurrents de catégories dites « jeunes » marqueront des points suivant un coefficient.

Cf VII règlement et répartition des points

Les prix des engagements ci-dessus sont des prix maximums. En tout état de cause, à niveau équivalent, les prix des engagements de l'ensemble des épreuves organisées sur le concours étape ne peuvent dépasser les prix ci-dessus.

III) Protocole des Remises des Prix des épreuves du « Grand Régional » :

- Les plaques de toutes les épreuves proposées au cours d'une étape du Grand Régional devront porter la mention : « Grand Régional Occitanie 2022 » « Discipline » « Niveau » « Lieu » « Catégorie d'âge (le cas échéant) ».
- Si plus de 8 classés, un minimum de 8 cavaliers seront conviés à la remise des prix, ou tous les cavaliers classés si moins de 8 classés en CCE.
- Le Comité Régional d'Équitation et la Commission CCE seront remerciés au cours des remises des prix de chacune des épreuves proposées au cours d'une étape du Grand Régional.

- Les Partenaires Officiels du Grand Régional devront être cités au cours des remises des prix de chacune des épreuves proposées au cours d'une étape du Grand Régional.
 - Le Président de CRE ou leur représentant aura la possibilité de faire une allocution.
 - Le Président de CRE ou son représentant, présidera la remise des prix accompagné du Président du concours, des partenaires, des institutionnels et des officiels présents.
 - Les cavaliers devront recevoir sur l'ensemble des épreuves du concours labellisé « Grand Régional » de beaux cadeaux. Les remises des prix devront saluer les performances réalisées.
 - Un podium sera mis en place pour les trois premiers de chacune des épreuves du Grand Régional Amateur. Le troisième puis le second et enfin le premier de l'étape seront conviés à monter sur le podium. Ensuite, la remise des prix débutera par les félicitations au premier suivies des félicitations au second etc.
 - Une photographie de chaque podium des épreuves du Grand Régional sera réalisée.
- NB : le podium de l'étape pour un niveau donné est établi par les résultats sur l'épreuve. L'épreuve peut être remportée par un extérieur de l'Occitanie.

Seul le podium du circuit Amateur sera récompensé sur chaque étape. Le circuit Jeunes est couru sur toutes les étapes, les points sont cumulés pour le classement provisoire et le podium définitif Jeunes sera récompensé lors de la remise des prix finale (AG). Le classement final sera effectué selon le nombre de points obtenu sur tout le circuit, peu importe la catégorie d'âge.

IV/ Communication autour du « Grand Régional » :

- Une communication sera effectuée par les CRE,
 - Un relais local de promotion et de publicité doit être mis en place par l'organisateur.
 - Le logo du CRE, ainsi que le logo des partenaires du Grand régional doivent être apparents surtout les supports de communication mis en place par l'organisateur de l'étape (affiches, programmes...).
- Les logos seront transmis sur demande par mail par le secrétariat du CRE.
- les Partenaires Officiels du Grand Régional pourront mettre à disposition des Organismes des supports publicitaires. Ils devront être présents en bonne place sur le site de compétition.
 - Des photos du site, de l'ambiance, des remises de prix, des cavaliers ..., devront être transmises par mail au secrétariat du CRE. Il peut être fait appel à des photographes professionnels des compétitions équestres. Ainsi, il est recommandé de négocier leur venue sur le site afin qu'ils transmettent gracieusement les photos attendues.

V) Dotation apportée par chaque CRE:

Aides financières :

La subvention sera versée après la parution des résultats sur FFECOMPET et la réception par mail au secrétariat du CRE d'un article recensant les résultats, les temps forts et des photographies de l'étape. Ces données seront mises en ligne sur le site du CRE et transmises sous la forme de communiqué de presse.

L'aide est remboursable en cas d'annulation ou de non-respect du présent cahier des charges.

Une aide de 1000[€] par étape sera versée par le Comité Régional d'Équitation sur présentation de factures, tout en respectant la nomenclature des accompagnements cités sur le site CRE Occitanie.

Une remise des prix sera effectuée lors de l'Ag du CRE, généreusement dotée par les partenaires du Circuit (Devoucoux, PADD)

VI) Partenaires Officiels :

- Le statut de « Partenaire Officiel » est attribué par le CRE. Le partenariat a été établi afin de doter la remise des prix finale du circuit qui aura lieu à l'issue de la dernière étape du circuit.
- Les « Partenaires Officiels » peuvent demander à être présents sur stand ou représentés par la mise à disposition de support de communication dans chacune des étapes du circuit.
- La présence des « Partenaires Officiels » est facultative et doit être définie avec et par chaque Organisateur.
- Les Organisateurs des étapes qui souhaitent accueillir des « Partenaires Officiels » doivent prendre contact avec eux et ainsi définir les modalités d'accueil. Un bon accueil devra être prévu.
- Les Organisateurs pourront solliciter les « Partenaires Officiels » qui ont souhaité être présents sur un stand afin que ceux-ci sponsorisent l'étape en lots en rapport avec leurs activités et/ou en cadeaux publicitaires.
- Afin de dynamiser les étapes nous recommandons aux organisateurs de favoriser la présence des « Partenaires Officiels » du circuit.
- La présence d'un photographe professionnel de la compétition équestre est souhaitable.

NB : la liste des partenaires officiels aux acteurs du circuit sera transmise au fur et à mesure de sa constitution.

VII) Règlement de remise des prix :

- Dans le cadre du Grand Régional Occitanie, il est prévu une remise des prix finale qui sera effectuée soit lors de la finale, soit lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional d'Équitation.

Article 1 : Principes généraux

Pour participer au classement final du circuit, les cavaliers doivent être titulaires d'une licence prise dans une structure affiliée ou agréée à la FFE sur le territoire Occitanie. La domiciliation sportive en Occitanie pour les cavaliers licenciés hors région ou dans une association nationale ne sera pas prise en compte.

Sont pris en compte pour le classement final les couples : Cavalier licencié en Occitanie /Cheval.

Est pris en compte un seul classement par niveau. Le meilleur classement du couple dans un niveau donné est pris en compte pour le classement dans le circuit et l'attribution des points associés. Les couples sont extraits du classement général des épreuves labellisées GR. Un couple ne court pour le classement final du circuit que dans un seul niveau d'épreuve. Un couple ne peut être classé qu'une seule fois dans un niveau donné du circuit mais être classé aussi dans sa catégorie d'âge.

Une élimination ou un abandon ne peut pas permettre l'attribution de point sur l'épreuve labellisée GR.

Les points se cumulent sur l'ensemble des étapes du circuit par discipline.

Chaque étape de la discipline a le coefficient 1,5.

En cas d'égalité sur une épreuve labellisée GR : chaque couple ex æquo se verra attribuer le même nombre de points.

Ex : 2 ex æquo à la première place : $(15 + 12) / 2 = 13,5$ points pour chacun.

En cas d'égalité à l'issue du classement final : les cavaliers en CCE seront départagés par le nombre de participations au circuit si cela n'est pas possible par le nombre de meilleures places.

Article 2 : Répartition des points

Les meilleurs couples d'Occitanie sont extraits du classement général Amateurs et Jeunes et se voient attribuer des points en fonction de leur classement dans chaque niveau d'épreuve selon la répartition suivante :

1^{er} : 15 pts, 2^{ème} : 12 pts, 3^{ème} : 9 pts, 4^{ème} : 7 pts, 5^{ème} : 6 pts, 6^{ème} : 5 pts, 7^{ème} : 4 pts, 8^{ème} : 3 pts, 9^{ème} : 2 pts, 10^{ème} et plus : 1 pt. Un éliminé ou un abandon : 0 pt.

Au cas où un concurrent se surclasserait dans une catégorie d'âge supérieure, ses points pour le classement Jeunes seraient calculés à partir des coefficients inscrits dans le tableau suivant :

Catégories	Amateur 4	Amateur 3	Amateur 2	Amateur 1	Amateur Elite
Benjamins (11/12 ans)	1,0	1,5			
Minimes (13/14 ans)	0,5	1,0	1,5	2,0	
Cadets (15/16 ans)		0,5	1,0	1,5	2,0
Juniors (17/18 ans)			0,5	1,0	1,5
Jeunes Cav. (19/20 ans)				0,5	1,0

Le coefficient 1,0 indique l'épreuve attribuée initialement

Rappel de la distribution des points :

1 ^{er}	15 points
2 ^{ème}	12 points
3 ^{ème}	9 points

4 ^{ème}	8 points
5 ^{ème}	7 points
6 ^{ème}	6 points
7 ^{ème}	5 points
8 ^{ème}	4 points
9 ^{ème}	3 points
10 ^{ème}	2 points
Arrivé	1 point
Abandon / Élimination	0 point

Tous les concurrents licenciés en Occitanie restent au classement des épreuves qu'ils ont engagées, peu importe leur catégorie.

En conséquence, pour établir le classement du meilleur cavalier Jeune, seuls les concurrents « Jeunes » sont extraits. On leur attribue à nouveau les points selon leur place parmi les Jeunes dans l'épreuve qu'ils ont courue. Ces points sont ensuite multipliés par le coefficient de l'épreuve en fonction de la catégorie d'âge.

Ex :

1. Calcul des points pour le classement général Grand Régional

Le concurrent A, 1^{er} au classement de l'épreuve, court en Sénior : il prend 15 points

Le concurrent B, 2nd au classement de l'épreuve, court en Juniors : il prend 12 points

Le concurrent C, 3^{ème} du classement de l'épreuve, court en Sénior : il prend 9 points

Le concurrent D, 4^{ème} du classement de l'épreuve, court en Minimes : il prend 7 points

Le concurrent E, 5^{ème} du classement de l'épreuve, court en Sénior : il prend 6 points

Le concurrent F, 6^{ème} du classement de l'épreuve, court en Cadet : il prend 5 points

2. Calcul des points pour le classement provisoire Jeunes

- Les concurrents Sénior et Juniors (A, B, C et E) ne rentrent pas dans le classement Jeunes (cases grisées ci-dessus).
- Le concurrent D, Minime, est premier des Jeunes dans cette épreuve : il prend donc 15 points que l'on multiplie par le coefficient correspondant : $15 \times 1,5 = 22,5$ points
- Le concurrent F, Cadet, est second des Jeunes dans cette épreuve : il prend 12 points que l'on multiplie par le coefficient correspondant : $12 \times 1 = 12$ points

Les classements sont établis de cette manière pour chaque étape. Pour rappel, aucun podium Jeunes ne sera prévu sur le circuit, seulement le définitif lors de la remise des prix finale.

Article 3 : Classement provisoire

Après chaque étape, un classement provisoire par couple sera établi par le secrétariat du CRE sous la coordination du CTS et le suivi de la Commission CCE. Le classement provisoire sera consultable sur le site du CRE à la rubrique du Grand Régional. Le classement provisoire sera disponible auprès des organisateurs et/ou de la Commission CCE sur chaque étape du circuit.

Article 4 : Classement final

Le classement final sera diffusé sur le site du CRE à la rubrique du Grand Régional, avoir participé à 3 étapes minimum.

Les 12 meilleurs au classement général seront récompensés pendant l'assemblée générale du CRE, de même que les 3 meilleurs jeunes, ainsi que la meilleure écurie (cumul des trois meilleurs amateurs au classement). Pas moins de 1 500€ de lots de nos partenaires.